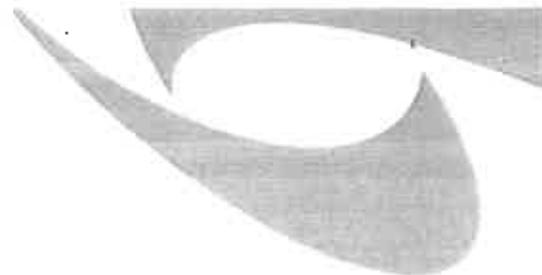


FONDATION QUÉBEC CINÉMA

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS**

31 MARS 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Fondation Québec Cinéma

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Québec Cinéma (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevés au cours de notre audit.

Boucherville, Québec S.E.N.C.M.L.

Julie Gemme CPA auditrice, CA

Par Julie Gemme, CPA auditrice, CA
Boucherville, le 2 juillet 2019



**FONDATION QUÉBEC CINÉMA
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 8
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9

FONDATION QUÉBEC CINÉMA
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

1

	2019	2018
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	1 561 234 \$	1 806 134 \$
Autofinancement (annexe B)	<u>3 546 517</u>	<u>3 054 274</u>
	<u>5 107 751</u>	<u>4 860 408</u>
 CHARGES		
Salaires, charges sociales et contractuels	1 546 818	1 525 194
Honoraires professionnels	51 383	43 143
Loyer	42 540	41 100
Frais de bureau	88 651	75 499
Informatique	18 907	18 529
Voyages et déplacements	188 285	156 891
Frais de représentation	24 816	15 763
Cachets d'artiste	66 076	75 139
Droits d'auteurs et redevances	41 265	63 830
Promotion et publicité	1 095 947	757 400
Impressions et numérique	255 567	247 081
Location de salles et frais billetterie	389 156	344 167
Production et diffusion	1 162 031	1 155 168
Réception et événements	148 239	159 252
Bourses et prix	27 575	32 954
Frais d'activités de financement	-	20 655
Mauvaises créances	5 010	2 907
Intérêts et frais bancaires	7 472	9 051
Intérêts sur dette à long terme	-	197
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>10 868</u>	<u>7 900</u>
	<u>5 170 606</u>	<u>4 751 820</u>
 (INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u>(62 855)\$</u>	 <u>108 588 \$</u>

**FONDATION QUÉBEC CINÉMA
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

2

	2019	2018
<u>ACTIF NET NON AFFECTÉ</u>		
Solde au début	<u>94 088 \$</u>	<u>(5 878)\$</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(62 855)	108 588
Amortissement des immobilisations imputé à l'actif net immobilisé	<u>10 868</u>	<u>7 900</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges- opérations	(51 987)	116 488
Investissements en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations imputées à l'actif net immobilisé	<u>(12 246)</u>	<u>(16 522)</u>
Solde à la fin	<u>29 855 \$</u>	<u>94 088 \$</u>
<u>ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS</u>		
Solde au début	<u>24 682 \$</u>	<u>16 060 \$</u>
Investissements en immobilisations:		
Acquisitions d'immobilisations		
Par les opérations	<u>12 246</u>	<u>16 522</u>
Insuffisance des produits sur les charges		
Amortissement des immobilisations	<u>(10 868)</u>	<u>(7 900)</u>
Solde à la fin	<u>26 060 \$</u>	<u>24 682 \$</u>

FONDATION QUÉBEC CINÉMA
BILAN
31 MARS 2019

3

	2019	2018
<u>ACTIF</u>		
COURT TERME		
Encaisse	97 520 \$	34 593 \$
Débiteurs	130 982	197 624
Subventions à recevoir	488 217	418 703
Taxes à la consommation à recevoir	71 301	55 702
Frais imputables au prochain exercice	<u>107 662</u>	<u>6 210</u>
	895 682	712 832
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>26 060</u>	<u>24 682</u>
	<u>921 742 \$</u>	<u>737 514 \$</u>
<u>PASSIF</u>		
COURT TERME		
Découvert bancaire (note 4)	-	-
Créditeurs (note 5)	232 655	356 876
Revenus reportés	73 641	1 200
Apports reportés (note 6)	<u>559 531</u>	<u>260 668</u>
	<u>865 827</u>	<u>618 744</u>
<u>ACTIF NET</u>		
Non affecté	29 855	94 088
Investi en immobilisations	<u>26 060</u>	<u>24 682</u>
	<u>55 915</u>	<u>118 770</u>
	<u>921 742 \$</u>	<u>737 514 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



 Administrateurs

FONDATION QUÉBEC CINÉMA
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

4

	2019	2018
FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(62 855)\$	108 588 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>10 868</u>	<u>7 900</u>
	(51 987)	116 488
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Subventions à recevoir	(69 514)	30 668
Débiteurs	66 642	(54 865)
Taxes à la consommation à recevoir	(15 599)	10 574
Frais imputables au prochain exercice	(101 452)	423
Créditeurs	(124 221)	36 741
Revenus reportés	72 441	-
Apports reportés	<u>298 863</u>	<u>(25 100)</u>
	<u>127 160</u>	<u>(1 559)</u>
	<u>75 173</u>	<u>114 929</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(12 246)</u>	<u>(16 522)</u>
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>(9 851)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	62 927	88 556
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>34 593</u>	<u>(53 963)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>97 520 \$</u>	<u>34 593 \$</u>

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Fondation Québec Cinéma est un organisme sans but lucratif régi par la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Fondation Québec Cinéma est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Cet organisme a pour objet de promouvoir le cinéma québécois par divers moyens dont notamment l'organisation de manifestations culturelles annuelles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Autofinancement

Les revenus des activités d'autofinancement sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider l'organisme à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Apports reçus en biens

L'organisme reçoit des apports sous la forme de biens. Ces apports sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de biens qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par l'organisme s'ils n'avaient pas été reçus à titre gratuit.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon les méthodes et les taux suivants:

Matériel informatique	33 % dégressif
Mobilier et équipement	5 ans linéaire
Système téléphonique	5 ans linéaire
Matériel de décor	2 ans linéaire

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable	2018 Valeur comptable
Matériel informatique	19 568 \$	9 002 \$	10 566 \$	8 120 \$
Mobilier et équipement	12 723	4 393	8 330	8 184
Système téléphonique	3 458	1 730	1 728	2 420
Matériel de décor	<u>11 819</u>	<u>6 383</u>	<u>5 436</u>	<u>5 958</u>
	<u>47 568 \$</u>	<u>21 508 \$</u>	<u>26 060 \$</u>	<u>24 682 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE

Fondation Québec Cinéma dispose d'un crédit autorisé de 300 000 \$ renouvelable annuellement. Tout emprunt bancaire relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,30 % et est garanti par une hypothèque mobilière de 300 000\$ sur une universalité de créances. Les débiteurs ont une valeur comptable de 690 500\$ (672 029 \$ en 2018). Au 31 mars 2019, le crédit autorisé était inutilisé.

5. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	95 873 \$	198 164 \$
Salaires et vacances à payer	73 318	73 962
Sommes à remettre aux gouvernements	<u>63 464</u>	<u>84 750</u>
	<u>232 655 \$</u>	<u>356 876 \$</u>

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçus au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations sont les suivantes:

	Solde 31 mars 2018	Encaissés et à recevoir	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2019
Téléfilm Canada				
Les Rendez-vous	-	\$ 152 113	\$ 152 113	-
La Tournée	-	63 000	63 000	-
Le Gala	<u>119 986</u>	<u>287 031</u>	<u>119 986</u>	<u>287 031</u>
	<u>119 986</u>	<u>502 144</u>	<u>335 099</u>	<u>287 031</u>
SODEC				
Les Rendez-vous	-	237 000	237 000	-
Le Gala	<u>94 382</u>	<u>182 500</u>	<u>94 382</u>	<u>182 500</u>
	<u>94 382</u>	<u>419 500</u>	<u>331 382</u>	<u>182 500</u>
Autres subventions				
SQRC - Tournée	<u>30 000</u>	<u>146 500</u>	<u>176 500</u>	<u>-</u>
Partenaires au financement	-	267 901	177 901	90 000
Partenaires - outils de promotion	<u>16 300</u>	<u>-</u>	<u>16 300</u>	<u>-</u>
	<u>16 300</u>	<u>267 901</u>	<u>194 201</u>	<u>90 000</u>
	<u>260 668</u> \$	<u>1 336 045</u> \$	<u>1 037 182</u> \$	<u>559 531</u> \$

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'une entente de location de salles de projection pour la période des festivals. Cette entente est d'une durée restante de deux ans pour un montant total de 98 000 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 48 000 \$ en 2019 et 50 000 \$ en 2020.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposée à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'organisme au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit par ses débiteurs et les subventions à recevoir. Trois clients représentant 15 %, 12 % et 10 % (aucun en 2018) des comptes clients constituent une certaine concentration de crédit. Quant aux risques de crédit relatifs aux subventions à recevoir, ces dernières sont assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.

9. ÉCHANGES DE SERVICES

Au cours de l'exercice, Fondation Québec Cinéma a effectué des opérations non monétaires avec certains fournisseurs. Ces échanges ont été comptabilisés à la juste valeur des services reçus.

La valeur de ces opérations et de leur contrepartie totalise 2 328 709 \$ en 2019 (1 935 072 \$ en 2018). Les produits sont présentés sous l'appellation "Partenaires au financement - services" sous la rubrique "Autofinancement" ; les charges correspondantes sont détaillées sous les rubriques suivantes:

	2019	2018
Honoraires professionnels	8 100 \$	7 400 \$
Voyages et déplacements	30 786	36 123
Promotion et publicité	893 270	543 590
Imprimés et numérique	136 900	127 350
Location de salles et frais de billetterie	252 756	215 857
Production et diffusion	946 123	929 957
Réceptions et événements	<u>60 774</u>	<u>74 795</u>
	<u>2 328 709 \$</u>	<u>1 935 072 \$</u>

10. GALA QUÉBEC CINÉMA

Durant les exercices terminés le 31 mars 2019 et 2018, le gala s'est tenu en juin. Les apports reportés et revenus reportés relatifs au Gala s'élèvent à 543 172 \$ en 2019 (230 668\$ en 2018)

11. MINISTÈRE DU TOURISME

Le montant reçu du Ministère du Tourisme pour l'exercice 2019 est de 137 000\$. Le montant de 16 000 \$ que l'organisme devait recevoir pour finaliser l'exercice 2018 a été diminué d'un montant de 3 434 \$ dû à l'écart entre les résultats réels et le budget déposé.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Les états financiers au 31 mars 2018 ont été audités par un autre CPA auditeur, CA. Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

FONDATION QUÉBEC CINÉMA
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

9

	2019	2018
ANNEXE A: SUBVENTIONS		
Téléfilm Canada	335 099 \$	504 644 \$
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	331 382	436 500
Ministère du Patrimoine Canadien	-	240 198
Ville de Montréal	150 000	151 492
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC)	176 500	136 000
Ministère du Tourisme (note 11)	133 566	90 000
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	161 900	85 500
Secrétariat à la région métropolitaine	60 000	60 000
Conseil des arts de Montréal (CAM)	55 787	50 000
Conseil des arts du Canada	157 000	50 000
Emploi-Québec	-	1 800
	<u>1 561 234 \$</u>	<u>1 806 134 \$</u>
ANNEXE B: AUTOFINANCEMENT		
Partenaires au financement - services	2 328 709 \$	1 935 072 \$
Partenaires au financement - argent	907 370	710 085
Inscriptions et billetterie	137 703	155 491
Partenaires - outils et promotion	40 300	81 150
Revenus - activités de financement	-	62 805
Revenus - cocktails et opérations du bistro	52 307	43 943
Revenus - activités scolaires et municipales	61 507	41 405
Prix et bourses	16 500	17 500
Autres revenus autonomes	1 771	4 223
Dons	<u>350</u>	<u>2 600</u>
	<u>3 546 517 \$</u>	<u>3 054 274 \$</u>

PRODUITS	Administration	Les Remèdes-vous	Le Lab	La Tournée	Le Gala	Le Talent Lab	Total
SUBVENTIONS							
Téléfilm Canada		\$ 152 113		\$ 63 000	\$ 118 988		\$ 335 099
Sociétés de développement des entreprises culturelles (SODEC)		237 000			94 382		331 382
Ministère du Patrimoine Canadien							
Ville de Montréal		150 000					150 000
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes SQRC		15 000		161 500			176 500
Ministère du Tourisme		133 566					133 566
Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ)		38 900	75 000		50 000		161 900
Secrétariat à la région métropolitaine		60 000					60 000
Conseil des arts de Montréal (CAM)	10 787	45 000					55 787
Conseil des arts du Canada (CAC)		50 000		107 000			157 000
Emploi Québec							
Autres subventions							
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)							
TOTAL DES SUBVENTIONS	10 787	879 579	75 000	331 500	264 368	-	1 561 234
AUTOFINANCEMENT							
Partenaires au financement - services	64 194	1 185 789		83 520	895 205		2 328 709
Partenaires au financement - argent		488 338	40 320	78 311	124 500	177 901	907 370
Inscription et billetterie		81 023			58 680		137 703
Partenaires - outils de promotion		6 000			34 300		40 300
Revenus - activités de financement							
Revenus cocktails et opérations du bistrot		52 307					52 307
Revenus - activités scolaires et municipales		16 500	61 507				61 507
Prix et bourses							16 500
Autres revenus autonomes	1 211				560		1 771
Dons			350				350
TOTAL DES PRODUITS	65 405	1 827 957	102 177	161 831	1 211 246	177 901	3 546 617
	76 192	2 707 536	177 177	493 331	1 475 614	177 901	5 107 751

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHARGES	Administration	Les Rendez-vous	Le Lab	La Tournée	Le Gala	Le Talent Lab	Total
Salaires, charges sociales et contractuels	354 169	632 912	97 332	181 811	162 862	107 732	1 546 818
Honoraires professionnels	30 182	-	-	-	21 191	-	51 383
Loyer	42 540	-	-	-	-	-	42 540
Frais de bureau	61 050	12 730	1 557	8 482	3 828	993	88 651
Informatique	18 907	-	-	-	-	-	18 907
Voyage et déplacements	18 121	56 489	12 070	96 221	2 000	3 386	188 286
Frais de représentation	12 894	5 527	229	2 987	3 145	54	24 816
Cachets d'artistes	1 113	39 937	10 447	11 314	3 285	-	66 076
Droits d'auteurs et redevances	2 414	8 316	6 734	12 821	10 980	-	41 265
Promotion et publicité	22 556	877 980	4 537	71 403	114 915	4 556	1 095 947
Impressions et numérique	5 947	133 062	4 683	25 192	84 070	2 833	255 567
Location de salles et frais de billetterie	500	351 825	-	14 274	22 557	-	389 156
Production et diffusion	621	138 888	460	-	1 024 062	-	1 162 031
Réception et événements	8 500	75 311	1 765	1 000	61 663	-	148 239
Bourses et prix	-	19 630	-	-	7 845	-	27 575
Frais d'activités de financement	1 910	3 100	-	-	-	-	5 010
Mauvaises créances	7 107	384	-	-	-	-	7 471
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et immobilisations corporelles	6 471	-	-	-	4 387	-	10 868
TOTAL DES CHARGES	585 011	2 354 071	139 795	435 495	1 526 881	119 353	5 170 806
Contribution des activités aux frais administratifs 20%	553 409	304 349	35 435	81 962	86 082	35 580	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	34 580 \$	49 116 \$	1 947 \$	(24 128) \$	(147 349) \$	22 968 \$	(62 855)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRODUITS	Administration	Las Remises-vous	La Lab	La Tournée	La Gala	La Journée du Cinéma Canadien 150	Total
SUBVENTIONS							
Téléfilm Canada		\$ 182 813	\$	63 000	\$ 259 031	\$	504 844
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)		212 000		15 000	209 500		436 500
Ministère du Patrimoine Canadien	4 842					235 356	240 198
Ville de Montréal	1 482	150 000					151 482
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes SQRC		15 000		106 000		15 000	136 000
Ministère du Tourisme		90 000					90 000
Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ)		10 500	25 000		50 000		85 500
Secrétariat à la région métropolitaine		60 000					60 000
Conseil des arts de Montréal (CAM)	5 000	45 000					50 000
Conseil des arts du Canada (CAC)		50 000					50 000
Emploi Québec	1 800						1 800
Autres subventions							-
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)		0					-
TOTAL DES SUBVENTIONS	13 134	815 113	25 000	184 000	518 531	250 356	1 806 134
AUTOFINANCEMENT							
Partenaires au financement - services	141 250	721 205		45 028	983 676	33 913	1 835 072
Partenaires au financement - argent		460 150	45 530	90 775	106 630	7 000	710 085
Inscription et billetterie		92 759			62 731		155 491
Partenaires - outils de promotion		27 650			53 300		81 150
Revenus - activités de financement			62 805				62 805
Revenus cocktails et opérations du bistro		43 943					43 943
Revenus - activités scolaires et municipales			41 405				41 405
Prix et bourses		17 500					17 500
Autres revenus autonomes	1 755	35			2 433		4 223
Dons		2 600					2 600
TOTAL DES PRODUITS	143 005	1 366 042	149 740	135 803	1 218 771	40 913	3 054 273
	156 139	2 181 155	174 740	319 803	1 737 302	291 269	4 860 407

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHARGES	Administration	Les Rendez-vous	La Lab	La Tournée	La Gala	La Journée du Chénoma Canadien 150	Total
Salaires, charges sociales et contractuels	356 007 \$	608 679 \$	96 395 \$	123 825 \$	231 466 \$	108 823 \$	1 525 195 \$
Honoraires professionnels	22 249	300			20 584		43 143
Loyer	41 100						41 100
Frais de bureau	56 974	6 361	1 124	3 001	1 364	6 676	75 499
Informatique	18 528						18 528
Voyage et déplacements	16 355	54 187	4 574	46 832	2 070	32 873	156 862
Frais de représentation	9 130	3 129		1 132	522	1 851	15 763
Cachets d'artistes	200	51 150	5 882	5 771	4 000	8 136	75 139
Droits d'auteurs et redevances	1 085	8 897	9 300	11 194	12 200	21 155	63 830
Promotion et publicité	116 529	441 571	5 434	23 785	103 460	66 621	757 400
Impressions et numérique	69 572	97 919		5 686	64 241	9 682	247 081
Location de salles et frais de billetterie		297 172	19 567		21 653	5 774	344 166
Production et diffusion		125 427	38		1 029 574	129	1 155 168
Réception et événements	9 500	83 478		808	65 467		159 252
Bourses et prix		20 235			12 719		32 954
Frais d'activités de financement			20 655				20 655
Mauvaises créances	259		2 300		348		2 907
Intérêts et frais bancaires	7 570	1 480					9 050
Intérêts sur la dette à long terme	197						197
Amortissements des immobilisations corporelles	5 914				1 986		7 900
TOTAL DES CHARGES	731 170	1 798 988	145 663	241 618	1 571 663	261 720	4 751 819
Contribution des activités aux frais administratifs 20%	582 089	291 980	34 948	54 955	148 725	51 471	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 058 \$	89 179 \$	(5 871) \$	23 230 \$	16 914 \$	(21 923) \$	108 568

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

